



Fiche de synthèse Label Clef Verte

Le 1^{er} label environnemental international pour l'hébergement touristique et la restauration

Le label Clef Verte est un label privé international développé en France pour les campings en **1998** par la Fondation pour l'Education à l'Environnement (FEE). Il a son origine au Danemark où il a été créé en 1994 par les professionnels de l'industrie hôtelière. En 2005, il s'ouvre aux hôtels, puis en 2007 aux chambres d'hôtes, en 2010 aux auberges de jeunesse et résidence de tourisme et enfin en 2012 aux restaurants.

Chiffres Clés

- 2 300 établissements dans 44 Pays
- Plus de 600 établissements en France
- Coût du label (3 ans) : entre 700 € et 1 250 €
- plus de 300 articles dans la Presse locale, régionale, nationale et spécialisée (2012)
- plus de 5000 visiteurs uniques par mois sur le site de la clef verte

Philosophie

Le label Clef verte est un label volontaire attribué chaque année par un jury indépendant. Il est porté par une association à but non lucratif dont l'objectif est l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Les critères du Label

Pour candidater au label Clef Verte, l'établissement doit répondre à un certain nombre de critères répartis en trois catégories : impératif, essentiel, optionnel. Le nombre de critères varie en fonction du type d'hébergement (140 à 150).

Ces critères couvrent 7 domaines de la gestion environnementale :

1. Politique environnementale
2. Sensibilisation à l'environnement
3. Gestion de l'eau
4. Gestion de l'énergie
5. Gestion des déchets
6. Achats responsables
7. Cadre de vie

Comment candidater ?

La labellisation clef verte a lieu une seule fois par an. Pour candidater, le dossier doit être envoyé au plus tard fin avril (créez votre compte pro sur le site www.laclefverte.org / saisissez le questionnaire en y déposant les preuves pour chaque critère / envoyez le dossier une fois que vous êtes prêt pour la labellisation). Une visite d'audit est réalisée par les auditeurs de la Clef Verte au cours de la saison. Le dossier est ensuite présenté au Jury fin octobre pour une labellisation en Novembre. Le renouvellement annuel est réalisé sur dossier. Une visite de suivi est programmée tous les 3 ans.



Dispositif d'accompagnement

Green expertise, vous accompagne pour structurer et formaliser votre démarche clef verte. Organisme de formation, Green Expertise peut également élaborer votre plan d'action et en assurer le déploiement au sein de votre établissement.

Les 5 bonnes raisons pour s'engager :

- **Différencier** votre établissement et augmenter votre attractivité
- **Développer** une nouvelle clientèle
- **Diminuer** vos charges d'exploitation
- **Fédérer et fidéliser** vos équipes
- **Valider votre démarche personnelle** citoyenne

Notre dispositif d'accompagnement

1. Diagnostic Clef verte

- Visite complète du site : observation, analyse des pratiques, analyse documentaire
- rapport de diagnostic : points forts et points à améliorer, écarts de non-conformité, plan d'action

2. Formation et sensibilisation

- Journée de formation au label clef verte et aux enjeux environnementaux
- Aide à la rédaction des supports de communication internes et externes (en option)

3. Accompagnement dans la préparation de votre labellisation clef verte

- Vérification des preuves pour chaque critère
- point d'avancement bimensuel
- aide à la réalisation du plan d'action et de la politique environnementale

4. Audit à Blanc

- Étude documentaire, visite sur site, interview des équipes et des clients
- rapport de conformité et actions correctives

Juliette Guesdon, dirigeante de Green Expertise, a audité plus de 180 établissements touristiques pour l'obtention du label clef verte depuis 2011.



Juliette GUESDON
 Green Expertise
 Juliette.guesdon@green-expertise.com
 www.green-expertise.com
 Tel : 06 43 86 75 49

